

Communiqué de Presse

b-process choisit CDC Arkhinéo pour apporter au marché un nouveau service d'archivage légal des factures dématérialisées

Finalisé en août 2003, ce partenariat réunit deux acteurs leaders du marché ayant développé des solutions reconnues et complémentaires. Il concrétise la mise en place d'une offre d'archivage sécurisé permettant la conservation et la restitution « online » des factures dématérialisées par b-process sur la durée légale (6 ans pour les besoins fiscaux et 10 ans pour les besoins commerciaux).

Une nouvelle offre en synergie de compétences...

b-process propose à ses clients une formule «**Legal Invoice Storage**» en partenariat avec **CDC Arkhinéo**, Tiers archiver. Elle associe à **billManager™** solution certifiée de dématérialisation fiscale de factures de b-process, le service du **coffre-fort électronique®** qui archive sur le moyen et long terme et restitue de façon intègre et instantanément tous types de documents numériques.

Un partenariat d'évidence qui va dynamiser un marché déjà en croissance...

2 milliards de factures inter-entreprises sont échangées par an et **3%** sont dématérialisées (*étude BVA 2002*) - **70%** des entreprises envisagent d'investir dans un système de facturation électronique à moyen terme et **68,5%** des entreprises se plaignaient des problèmes d'archivage avec des documents difficiles à retrouver (*étude IDC 2002*).

« *Si pour les entreprises la dématérialisation des échanges est une évidence, sa montée en puissance implique de leur apporter des solutions complètes et totalement fiables. Notre partenariat avec **b-process** est l'exacte réponse à ces attentes. Ce cadre de confiance technologique, légal et sécurisé va permettre à celles encore hésitantes de faire le choix de la dématérialisation* » déclare Charles du Boullay DG de **CDC Arkhinéo**.

« *Ce partenariat renforce notre positionnement leader sur le marché des factures dématérialisées, à l'heure où la dématérialisation est un vecteur stratégique pour l'entreprise, cette nouvelle offre associant un Tiers archiver à notre solution **billManager™** apporte un service nouveau et différenciant* », confirme Franck Duthil DG de **b-process**.

Des atouts qui font la différence sur le marché...

Pour les entreprises dont la réduction des coûts, l'amélioration de la productivité et la parfaite conformité à la législation en vigueur sont des facteurs qui s'apprécient sur le long terme, la formule « **Legal Invoice Storage** » associant le **coffre-fort électronique®**, à la solution **billManager™** apporte des réponses concrètes et quantifiables qui permettent :

- **d'être strictement conforme avec les obligations légales européennes en matière de dématérialisation de factures et d'archivage** par le choix d'une plate-forme conforme au cahier des charges DGI, couplée à une solution d'archivage pérenne et sécurisée de toutes leurs factures assorties d'un engagement garantissant une conservation et restitution intègres et conformes,
- **d'assurer un archivage et une restitution dans la durée de chaque facture dématérialisée**, liste récapitulative et signature électronique associée sur une période de 6, 7 ou 10 ans au choix,
- **d'améliorer les processus métier** en s'affranchissant du papier suivant des process totalement sécurisés et de partager l'information en pouvant visualiser à tout moment à l'écran toutes les factures et archives conformes aux originaux.

Autant de bénéfices qui confirment la réelle valeur ajoutée de ce partenariat pour les clients.

A propos de b-process

b-process, qui a pour actionnaires Axa, Natexis Banques Populaires, la Caisse des dépôts, la BRED et I-Source (fond d'investissement technologique), édite et opère la plate-forme billManager™, solution d'Electronic Invoice Presentment & Payment. Leader en France sur un marché en très forte croissance, b-process ambitionne de s'imposer à l'échelon européen. billManager™ est une solution internationale dédiée aux entreprises qui émettent ou reçoivent un nombre important de factures. Elle répond en tout point à chacune de leurs problématiques permettant de réduire considérablement leurs coûts de traitement. La plate-forme billManager™ est conforme à la législation, qui permet aux entreprises de s'affranchir complètement du flux papier (article 289-bis du Code Général des impôts, Directive Européenne/115/CE du 20 décembre 2001).

Basée sur une architecture simple et universelle, cette solution gère de manière centralisée et externalisée la normalisation technique et fonctionnelle des factures ainsi que la dématérialisation fiscale. Sur le plan technologique billManager™ est développée selon les standards internationaux (Java J2EE sur Oracle/Sun/BEA, format de travail XML/XSL, sécurité PKI).

D'autre part, de nombreux partenariats attestent de l'universalité et de l'interopérabilité de la solution billManager™ et la positionne comme un « nœud de réseaux » avec les plates-formes de e-procurement (SAP, I2), les Purchasing Cards, l'EDI (EDIFACT, RVA, ANSI X12, ebXML...).

Des cabinets de conseil (Deloitte & Touche, Ernst & Young, ...) et des SSII européennes (SQLI, Schlumberger Sema, ...) participent activement au déploiement de billManager™ chez leurs clients. Entièrement sécurisée, de mise en oeuvre rapide et d'une grande simplicité d'utilisation (pas d'installation logicielle ni matérielle / accès par navigateur Internet) la solution est utilisée par des grands comptes comme : Leroy Merlin, Casino, Crédit Lyonnais, Bred, Marsh SA, Airbus, Ricoh, Galeries Lafayette, Guilbert, American Express, GE Facto France et leurs partenaires.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.b-process.com

A propos de CDC Arkhinéo

Créée en 2001, CDC Arkhinéo est détenue à 100% par la Caisse des Dépôts.

En parfaite adéquation avec la vocation historique de « consignation » de la Caisse des Dépôts, CDC Arkhinéo, tiers archiveur, est la première société française d'archivage et de conservation des données électroniques. La société propose une solution unique, le « Coffre-fort électronique® » qui permet la conservation sécurisée et la restitution immédiate et intégrée de tous les types de documents (factures, contrats, images chèques, mails, bulletins de salaire...). Le centre d'archivage, installé dans les infrastructures informatiques de la Caisse des dépôts, est l'un des dix sites les plus sécurisés de France. CDC Arkhinéo y dispose de ses propres salles informatiques.

CDC Arkhinéo s'engage à tous les stades du processus : garantie de conservation des documents dans un centre d'archivage hautement sécurisé quel que soit le nombre d'années, garantie d'intégrité des données déposées, garantie d'intégralité et d'intégrité de restitution des données dans le temps. CDC Arkhinéo archive aujourd'hui les données numériques de clients prestigieux tels que la banque OBC, la Coface, la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (CNCC)...

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.cdcarckhineo.fr

Contacts presse

b-process Caroline Mauguy Responsable marketing Tél : 01 47 72 95 54 Fax : 01 47 72 97 17 cmauguy@b-process.com	Cicommunication Armelle Amilhat Attachée de presse Tél : 01 47 23 90 48 amilhat@cicommunication.com	CDC Arkhinéo Caroline Pardon Chargée de communication Tél : 01 40 46 36 59 Fax : 01 40 46 36 39 caroline.pardon@cdcarckhineo.fr
--	---	--